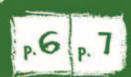


## SOMMAIRE









ENC Hauts-de-Seine





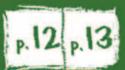












Les dispositifs du département au Collège







Actions sportives

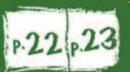






Développement durable













## **DU SUR-MESURE PÉDAGOGIQUE**



Patrick Devedjian Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

'il est une constante du Département des Hauts-de-Seine, c'est bien l'attention que nous avons toujours portée à la politique éducative. Au-delà de ses missions quotidiennes obligatoires - l'entretien, la rénovation des équipements, la restauration scolaire -, le conseil départemental va en effet bien plus loin en proposant de nombreuses actions éducatives. Il s'agit de créer les conditions de la réussite, mais aussi de garantir l'accès au sport, à la culture, pour tous les collégiens, et pas seulement pour ceux qui en ont les moyens! Cet objectif rejoint d'ailleurs le principal fondement de notre action: la solidarité.

Ces actions, vous les connaissez : pour plus de clarté, nous les avons regroupées autour du vocable « ERMES » un appel à projet unique qui regroupe l'ensemble des demandes des collèges en matière éducative, sportive, culturelle ou de développement durable. Vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Vous le voyez, cette proximité que nous avons construite avec les collèges est forte. C'est même ce qui fait la légitimité, la valeur ajoutée de l'échelon départemental. C'est pour cela que je me suis battu, pour prouver que notre échelon départemental est bien le bon niveau de proximité, à taille humaine, et le plus adapté aux missions qui nous sont confiées. Surtout lorsqu'il s'agit d'éducation...■

HDS plus est un supplément de HDS mag

HDS mag 2/16 boulevard Soufflot 92015 Nanterre cedex Tél.: 01.41.37.11.60. Fax: 01.41.37.11.65.

Courriel: HDSmag@cg92.fr

**Directeur de la publication** Muriel Hoyaux **Rédacteur en chef** Rafaël Mathieu

**Rédaction** Émilie Vast

Photo / Responsable Jean-Philippe Ancel Iconographes

Véronique Aufrand, Stephanka Kissiova Toussaint Conception graphique et mise en page Studio Baylaucq

Courriel: studio@baylaucq.fr

Couverture Pinel

Impression
Maury 45330 Malesherbes

Distribution Mediapost

Routage Cifea DMK

HDS.plus est imprimé sur papier 100% recyclé



Depuis les lois de décentralisation, le Département a la charge de la construction des collèges, de leur rénovation et de leur entretien, soit 98 établissements publics accueillant 54 000 élèves.

### **UN BUDGET** CONSÉQUENT

Ainsi, en 2015, 70 millions d'euros sont consacrés à de vastes programmes de réhabilitation comme la reconstruction du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison (livraison à la rentrée scolaire 2017), la rénovation et l'extension du collège La Fontaine du Roy à Ville-d'Avray (livraison à la rentrée scolaire 2017), la restructuration complète du collège Paul-Éluard à Châtillon (livraison en plusieurs

étapes entre 2016 et 2017), celle partielle de l'ancien collège Saint-Éxupéry devenu Armande-Béjart à Meudon (livraison à la rentrée scolaire 2016).

Outre ces grands chantiers, sur ces 70 millions d'euros, plus de vingt millions sont dédiés aux travaux récurrents dans les établissements: entretien, fourniture de mobilier scolaire, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite...





le nombre de collèges publics gérés par le conseil départemental

### **54 000**

le nombre de collégiens qui étudient dans ces établissements

### 70 M€

seront investis en 2015 pour la construction, la rénovation et l'entretien des collèges



# ENVIRONMENENT NUMÉRIQUE

# UN PROGRAMME NOVATEUR

Expérimenté à partir de 2007, déployé à partir de 2010, l'ENC Hauts-de-Seine (pour Environnement numérique des collèges) équipe aujourd'hui 93 établissements. Alors que son déploiement vient de s'achever, le programme est déjà le plus utilisé de France avec 150 000 utilisateurs potentiels (élèves, enseignants, parents, communauté éducative) et plus d'un million de connexions par mois.

### UN « PACKAGE » COMPLET

L'ENC est un dispositif complet qui comprend, dans chaque établissement, une liaison par fibre, un ordinateur par salle de classe au minimum et cent vingt postes en moyenne, des tableaux interactifs, deux ou trois classes nomades (avec ordinateurs portables ou tablettes) et chariots multimédia (avec ordinateur, lecteur DVD, vidéoprojecteur et enceintes) et enfin le portail ENT pour Environnement numérique de travail. Ce portail permet de gérer la vie scolaire (absences, notes, devoirs, emplois du temps...), de partager des ressources numériques, d'avoir des espaces de travail collaboratif, d'envoyer des messages...
En 2015, au total, près de 4 M€

00:00:18

En 2015, au total, près de 4 M€ d'investissement ont été consacrés à la fin du déploiement de l'ENC et 4,5 M€ serviront à l'exploitation et la maintenance.

# Pour réduire la facture numérique

Le Département offre des ordinateurs recomposés avec logiciels, écran et clavier neufs à des élèves boursiers ou porteurs de handicap. Objectif : réduire la fracture numérique et permettre aux élèves de retrouver, à leur domicile, le même environnement informatique que dans leur collège. En deux ans, cinq cent trente ordinateurs ont ainsi été distribués. ■



93

collèges ont rejoint l'ENC en cing ans **150 000** 

c'est le nombre d'utilisateurs potentiels : parents, enfants, enseignants, personnel administratif 1 000 000

de connexions minimum sont enregistrées chaque mois sur le portail ENT **530** 

ordinateurs recyclés ont déjà été offerts par le Département à des élèves boursiers ou handicapés



# restauration scouline

# TRENTE MILLE REPAS PAR JOUR

Le Département a la responsabilité de la restauration des quatre-vingt-dixhuit collèges publics, soit près de trente mille repas par jour. Son objectif, ces dix dernières années, a été d'offrir une prestation homogène dans les cantines de tous les établissements.

#### **LIAISON FROIDE**

Concernant le mode de production tout d'abord, il est désormais le même partout. C'est ce que l'on appelle la « liaison froide ». Les repas sont produits dans des cuisines ou des unités centrales puis livrés aux cantines où ils n'ont plus qu'à être réchauffés. Ce système a été choisi car il offre un maximum de garantie et de

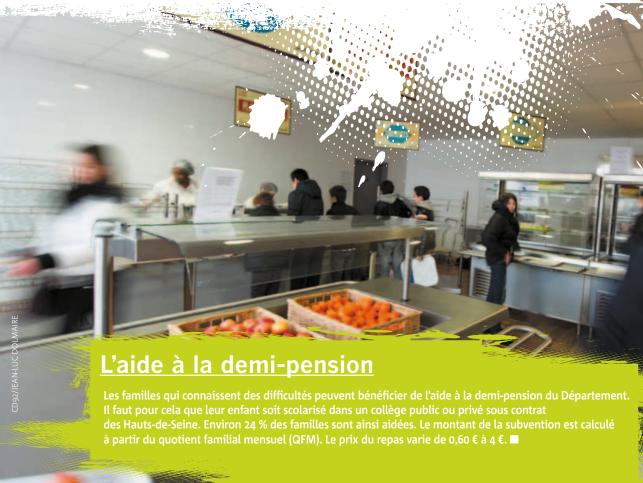
contrôle sur le plan de la sécurité alimentaire.

#### **TARIF** UNIQUE

Ont également été uniformisés les tarifs. Dans tous les collèges publics, le prix d'un repas est désormais de quatre euros. C'est le tarif « normal » avant l'aide à la demi-pension (voir encadré).

### **CONTRÔLE** RÉGULIFR

Enfin, dans chacune des cantines, le Département favorise l'utilisation de produits de qualité, de saison, biologiques, locaux...
Les menus sont élaborés avec les établissements, les parents d'élèves et des diététiciens. Et pour veiller au respect des règles sanitaires et alimentaires, des contrôles sont régulièrement effectués.





des collégiens du département Hauts-de-Seine sont demi-pensionnaires 29 800

repas sont servis chaque jour dans les collèges publics (hors collèges desservis par un lycée) 4€

c'est le tarif « normal » d'un repas avant une éventuelle aide à la demi-pension 24%

des familles bénéficient de l'aide départementale à la demi-pension



# MÉDIATEURS ÉDUCATIFS

# ACCOMPAGNER LES COLLÉGIENS

Le dispositif de la médiation éducative a été créé en 1996 dans les Hauts-de-Seine. C'est un des dispositifs imaginés par le conseil départemental et repris, depuis, au niveau national. Aujourd'hui, dans le département, 84 médiateurs sont affectés dans 68 collèges publics. Des établissements volontaires qui en ont fait la demande auprès du conseil départemental.

#### CINQ GRANDES MISSIONS

Les missions de ces professionnels de la relation sont centrées autour de cinq thématiques :

- veille et prévention
- gestion des conflits
- accompagnement et suivi des élèves
- concertation au sein de la communauté éducative avec les enseignants, avec l'équipe de vie scolaire et les équipes médicosociales
- conduite de projet et animation d'atelier

#### **SUIVI** ET FORMATION

La formation des médiateurs est assurée par le conseil départemental qui leur propose deux sessions de formation de cinq jours par an. Chaque mois, les médiateurs éducatifs participent également à des groupes de suivi encadrés par un psychologue où ils échangent sur leur travail.



84

médiateurs éducatifs travaillent dans les Hauts-de-Seine **68** 

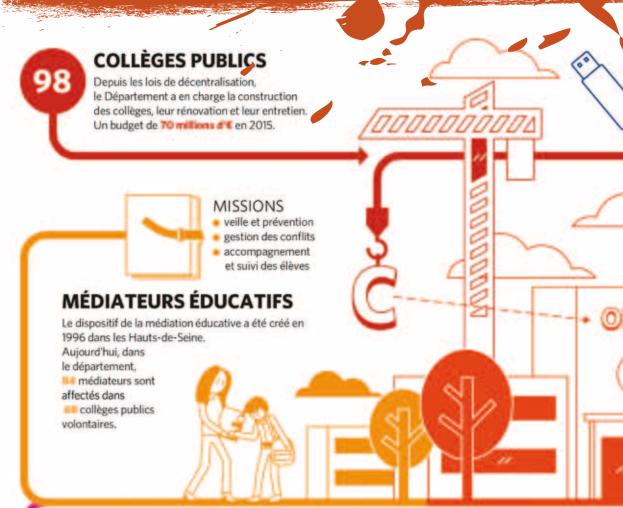
collèges publics ont décidé de faire appel à ce dispositif 5 ans

c'est le temps que reste un médiateur dans un établissement avant de changer

2Ď92/OLIVIER RAVOIRE



# les dispositifs Du département au collège



### LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Le Département consacre 5 millions d'é. en 2015 pour la lutte contre l'échec et le développement des pratiques éducatives des collégiens. Tous les dispositifs (Siel, Premis...) sont regroupés dans un appel à projets

unique baptisé ERMES.



### LES TROPHÉES « SPORT »

Le conseil départemental a mis en place des trophées sportifs. De la 6º à la 4º : à chaque niveau de classe correspond son trophée et ses épreuves.



### **CULTURE POUR TOUS**

« Éteignez vos portables » est un dispositif qui offre aux collégiens la possibilité de fréquenter les lieux culturels du département. 7 000 collégiens ont bénéficié de ces parcours de sensibilisation artistique l'an dernier.





### L'ENVIRONNEMI NT NUMÉRIQUE DES COLLÈGES

L'ENC Hauts-de-Seine est déployé dans les **93** établissements volontaires. Le programme est le plus utilisé de France avec **plus d'un million** de connexions par mois.



### RESTAURATION

Le Département a la responsabilité des cantines des 98 collèges publics, soit près de 30 000 repas par jour.



AIDE À LA **DEMI-PENSION**Les familles qui connaissent des difficultés peuvent

bénéficier de l'aide à la demi-pension du Département. Le prix du repas peut descendre jusqu'à 0,60 €.

### HANDICAP : PRIORITÉ À L'INTÉGRATION

collégiens sont scolarisés dans les classes Ulis du département.

Tous les dispositifs créés par le Département pour les collégiens sont accessibles aux élèves handicapés.



Le tarif unique est de 4 %.

### VACAN'SPORTS HAUTS-DE-SEINE

Le Département offre à tous les jeunes des Hauts-de-Seine, âgés de 6 à 17 ans, notamment ceux qui ne partent pas en vacances, la possibilité de pratiquer des activités sportives gratuites à chaque période de vacances scolaires.



### PASS HAUTS -DE-SEINE

Le conseil départemental apporte une aide de 10 4 à chaque collégien pour financer son inscription à des activités extrascolaires sportives ou culturelles.



### L'ABEILLE

Le magazine des collégiens du département est distribué gratuitement dans les collèges publics et privés des Hauts-de-Seine aux élèves de

# actions éducatives

# LUTTER CONTRELL'ÉCHEC SCOLAIRE

Le Département, en partenariat avec l'Éducation nationale, va au-delà de ses compétences obligatoires pour la lutte contre l'échec scolaire et le développement des pratiques culturelles, éducatives et sportives des collégiens.

### **UN APPEL À** PROJETS UNIQUE

Pour gagner en lisibilité, le Département a mis en place, depuis l'an dernier, un appel à projet unique appelé Ermes (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité). Il regroupe les demandes des collèges pour tous les dispositifs départementaux pour mieux appréhender les besoins de chaque établissement et apporter la réponse appropriée.

### LES CLASSES CRÉATIVES

Ce dispositif consiste à réaliser une œuvre suivant un thème interdisciplinaire choisi dans les programmes scolaires. Le thème, choisi pour l'année 2015-2016 par le conseil départemental, est l'arbre sous toutes ses formes : arbre à poèmes, à cames, généalogique ou arbre tout simplement.

Toutes les classes ayant participé bénéficieront d'une sortie.

### **LES PROJETS SIEL**

Le Soutien aux Initiatives Éducatives Locales permet aux collèges de mener des projets en partenariat avec des acteurs extérieurs à l'établissement, grâce à une subvention de fonctionnement accordée par le Département. Ces projets peuvent être portés par des enseignants, des membres de l'équipe éducative ou médicosociale du collège.

#### **PREMIS**

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (Premis) s'appuie sur le principe du détour pédagogique et repose sur la complémentarité d'un atelier et d'un tutorat individuel. Il est destiné aux élèves de la 6° à la 4° en difficulté scolaire ou présentant un comportement inadapté (agitation, papillonnage, inhibition...).



### 36M€

sont destinés en 2015 à financer le fonctionnement des collèges

### 5M€

sont consacrés aux dispositifs éducatifs





### L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Le conseil départemental a mis en place des trophées sportifs qui fédèrent les collégiens autour d'un projet de classe et de valeurs éducatives comme le dépassement de soi, la stratégie ou bien l'entraide. De la 6° à la 4°: à chaque niveau de classe correspond son trophée et ses épreuves. Tous ces dispositifs sont accessibles aux collèges publics mais aussi privés sous contrat, aux classes Ulis et aux structures spécialisées des Hauts-de-Seine.

actions sportives

### LE TROPHÉE FOOTBALL HAUTS-DF-SFINF

Il concerne les élèves des classes de 6°, des Ulis et des structures spécialisées. Il se déroule au stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes. À gagner : un stage de football à Clairefontaine sur le terrain d'entraînement de l'équipe de France.

## LE TROPHÉE RUGBY / FLAG RUGBY

HAUTS-DE-SEINE

Il a pour objectif de promouvoir la pratique du rugby auprès des élèves des classes de 5°, des Ulis et des structures spécialisées. Il se déroule au stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes. À la clé : un stage de rugby au centre d'entraînement du Racing 92, le club des Hauts-de-Seine, au Plessis-Robinson et assister à un match du Top 14.

### LE TROPHÉE AVENTURE HAUTS-DE-SEINE

Il est ouvert aux élèves des classes de 4°, aux Ulis et aux structures spécialisées. Placé sous le signe du sport nature, il a pour objectif de « développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe ». Il se déroule au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette. Le classement final tient compte des performances sportives mais aussi du comportement de la classe.

### AZIMUT

HAUTS-DE-SEINE

L'objectif est de promouvoir la pratique de course d'orientation auprès des élèves de tous les niveaux de classe, des Ulis et des structures spécialisées. Il se déroule au Domaine département du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette.





4

dispositifs sportifs sont proposés par le Département aux collégiens 5 400

jeunes participent chaque année à ces dispositifs 2 600

jeunes courent chaque année pendant le cross UNSS organisé avec l'aide du Département

## actions outturelles

### CULTURE POUR TOUS

Le Département a mis en place plusieurs dispositifs à destination des collégiens, valides et handicapés, des établissements publics et privés des Hauts-de-Seine.

#### **ÉTEIGNEZ** VOS PORTABLES

EVP, pour Éteignez vos portables ou Écouter, Voir, Pratiquer, est un dispositif d'éducation artistique et culturelle. Il offre aux collégiens la possibilité de fréquenter les lieux culturels du département, de bénéficier d'un parcours de sensibilisation de deux ou dix heures.

L'an dernier, sept mille collégiens issus de plus de quatre-vingts établissements ont suivi un parcours de sensibilisation ou de pratique artistique grâce à ce dispositif départemental.

### **CHŒUR** DES COLLÈGES

Un projet choral commun est proposé sur l'année à l'ensemble des établissements scolaires du département, ponctué par des rencontres avec des artistes et se terminant par un concert.

### **COLLÈGE** AU CINÉMA

Les enseignants mènent ensemble un travail de préparation de séances, afin que chaque élève acquière les bases d'une véritable culture cinématographique tout en découvrant les savoirs et les savoir-faire propres au cinéma. Puis, les élèves assistent aux projections, dans les salles de cinéma partenaires et sur le temps scolaire, à raison de trois films par an.





### Pendant le festival Chorus

Parallèlement au Prix Chorus attribué par un jury professionnel, les collégiens élisent chaque année leur groupe « Coup de cœur ». Pour cela, cinq classes assistent à l'audition des groupes sélectionnés sur scène en avant-première du festival Chorus des Hauts-de-Seine.



## LE DÉVELOPPEMENT DUPKBLE

# DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

À travers plusieurs dispositifs, le conseil départemental a décidé de sensibiliser les collégiens sur différents sujets, notamment le développement durable.

### LES ÉCO-COLLÈGES

En partenariat avec l'Éducation nationale, il s'agit à la fois d'optimiser la performance environnementale des collèges et de « mettre en cohérence un enseignement, le comportement des utilisateurs, la qualité des équipements au service d'une éducation au développement durable ».

Les projets concernent la solidarité, la santé, la gouvernance avec les éco-délégués, l'environnement à travers l'eau et les énergies renouvelables, le tri des papiers, le recyclage sont présentés sous la forme d'une exposition, de la rédaction d'une charte, de la réalisation d'un jardin, de la mise en place d'une filière de tri des déchets...

### LES TROPHÉES IDEES JUNIOR

Ils sont ouverts à tous les collèges publics ou privés sous contrat des Hauts-de-Seine.

Les projets menés dans le cadre scolaire ou périscolaire doivent intégrer au moins deux des trois piliers du développement durable : économique, social, environnemental. Le jury désigne chaque année au printemps deux lauréats. Le premier reçoit un prix de 3 000 € et le second, de 2 500 € qui permettront de financer une visite ou une manifestation en lien avec le développement durable ou d'aider à l'amélioration de leur réalisation. ■







**15**M€

sont alloués en 2015 par le conseil départemental à la jeunesse et aux sports 1,3M€

sont destinés aux animations telles que Vacan'Sports Hauts-de-Seine 11

collèges participent au dispositif École ouverte

## MAGAZINE

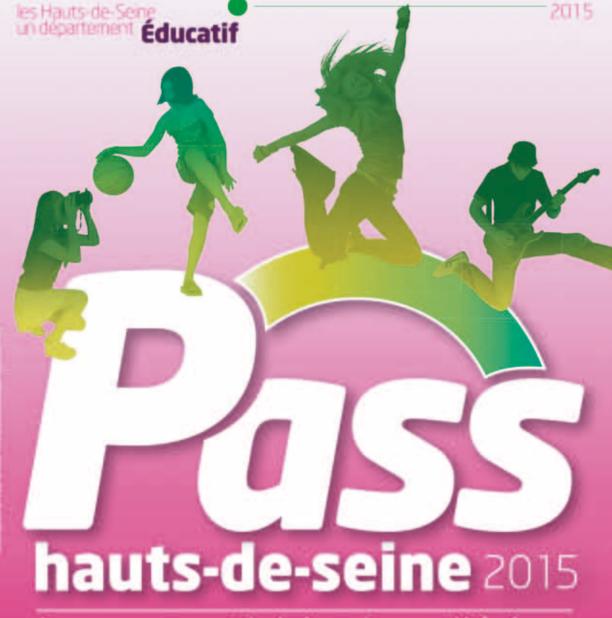


<u>École ouverte</u>

Le dispositif École ouverte mené par l'Éducation nationale consiste à ouvrir les collèges pendant les congés scolaires et ainsi proposer aux jeunes qui ne partent pas en vacances des activités culturelles et sportives ainsi que du soutien scolaire. La subvention départementale permet aux établissements participants de proposer davantage d'activités ou d'accueillir davantage de jeunes.

Le magazine des collégiens du département est distribué gratuitement dans les collèges publics et privés des Hauts-de-Seine. Il s'adresse aux élèves de 6° et de 5°. En collaboration avec l'inspection académique, son contenu pédagogique est élaboré autour d'un dossier thématique à chaque numéro.

Sur www.hauts-de-seine.net, une version en ligne et une version audio MP3 sont disponibles.
Une version en braille est également envoyée aux établissements du département qui accueillent des enfants malvoyants.



le passeport loisirs des collégiens

Un porte-monnaie électronique de 70 euros offert par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.



Numero vert 0800 076 092

inscriptions jusqu'au 30 novembre 2015 pass.hauts-de-seine.fr

